

# L'UFAL est pour la suppression des charges !

5 février 2014

Hollande veut baisser de 5,4% les salaires du privé !



UFAL

L'UFAL, association familiale laïque indépendante, constate que les citoyens et les familles n'en peuvent plus car elles croulent sous les charges.

Le pouvoir d'achat des ménages a en effet baissé de 1,9 % en 2012, les dépenses contraintes n'ont jamais été aussi élevées, le taux de pauvreté a augmenté de 10 % entre 2008 et 2011 (INSEE). Alors, lorsque le Président de la République a annoncé qu'il allait baisser les charges, nous nous apprêtions à nous réjouir de la mise en place d'une politique sociale répondant enfin aux besoins des citoyens et des familles !

Mais le Président s'est trompé. Ce ne sont pas les charges pesant sur les citoyens et les familles qu'il veut supprimer, mais les cotisations sociales familiales, partie intégrante du salaire des travailleurs.

**LE PRÉSIDENT VIENT EN FAIT D'ANNONCER UNE BAISSSE GÉNÉRALISÉE DES SALAIRES DU PRIVÉ DE 5,4 % !**

Les cotisations sociales constituent en effet une part des salaires, qu'elles soient « salariales » ou « patronales », part des salaires qui est socialisée, c'est-à-dire qu'elle est versée à un organisme de Sécurité sociale qui l'emploie à financer notre protection sociale solidaire, cette même protection sociale solidaire qui a joué un rôle d'amortisseur de la crise.

Que signifie donc supprimer une cotisation sociale ? Tout simplement, basculer le financement de la branche de la Sécurité sociale concernée vers le budget de l'État. Le financement de la branche famille ne se fera plus (majoritairement) par un prélèvement sur la rémunération du capital à la source de la valeur ajoutée, mais par l'ensemble des citoyens et des familles, soit au travers de la fiscalité (via la CSG ou la TVA), soit par une réduction des prestations, soit au travers d'économies budgétaires, c'est-à-dire par une réduction des services publics, ces mêmes services publics qui garantissent l'égalité d'accès de tous à un ensemble de services nécessaire à notre vie quotidienne.

Le Président de la République a décidé le basculement des cotisations patronales familiales sur le budget de l'État pour augmenter les profits des actionnaires.

Forts de ce précédent, les gouvernements suivants effectueront la même opération avec les mêmes arguments pour les autres branches de la Sécurité sociale, et en premier lieu pour la branche maladie.

L'UFAL appelle le Président à supprimer les charges de son vocabulaire lorsqu'il parle en fait du salaire des travailleurs.

L'UFAL se battra pour défendre la cotisation sociale, cette part socialisée du salaire, prélèvement à la source de la production des richesses qui échappe aux profits des actionnaires (donc à leur domination sociale).

»» <http://www.ufal.info/sante-protection-sociale/lufal-est-pour-la-suppre...>